

Hausse des tarifs d'électricité : l'équivalent d'une taxe sur les régions

Le Québec en voie de perdre sa compétitivité énergétique

Montréal, le 4 novembre 2024 — Six regroupements d'entreprises représentant des grands secteurs de l'économie québécoise sonnent l'alarme sur les conséquences d'une hausse importante des tarifs d'électricité à prévoir si le projet de loi sur la réforme de l'énergie est adopté dans sa forme actuelle. Les changements proposés dans le projet de loi quant à l'établissement des tarifs d'électricité risquent de priver le Québec de son avantage comparatif en matière de coût de l'énergie, menaçant la compétitivité de ses entreprises et son pouvoir d'attraction sur les investissements, notamment dans les régions du Québec.

C'est pourquoi ces six organisations se sont regroupées sous la bannière de l'Alliance pour la compétitivité énergétique du Québec (ACEQ).

Elles unissent leurs forces pour s'assurer que les entreprises établies au Québec bénéficient de tarifs d'électricité prévisibles et transparents pour tous, qui assurent le développement du plein potentiel économique de toutes les régions du Québec. Ensemble, elles représentent la voix de centaines de milliers de travailleurs dans les secteurs manufacturiers, de l'aluminium, de la transformation du bois et de la chimie, notamment.

L'apport de ces industries à l'économie du Québec est indispensable. Les grandes entreprises représentent près de 28 % des emplois du secteur privé au Québec et génèrent 45 % du PIB du secteur privé.

Des impacts bien réels

- L'augmentation des tarifs pour les industries pourrait atteindre jusqu'à 60 % d'ici 10 ans.
- Les coûts de l'énergie occupent une part importante des dépenses opérationnelles des entreprises et peuvent représenter de 20 à plus de 60 % de leurs coûts d'exploitation ou de production.

L'équivalent d'une taxe sur les régions

Les représentants de ces secteurs d'activité d'importance craignent que la réforme se fasse au détriment des régions du Québec.

Une hausse importante des tarifs d'électricité viendra fragiliser l'ensemble du tissu économique des régions, duquel dépend tout un écosystème de PME et des milliers d'emplois directs et indirects.

Les entreprises ne peuvent supporter un fardeau disproportionné des tarifs d'électricité sans que ceci n'ait d'impact tôt ou tard sur la vigueur de l'économie québécoise, sur les coûts des produits et sur les travailleurs.

Une compétitivité qui s'effrite

Alors que les tarifs d'électricité ont déjà représenté un avantage économique stratégique pour le Québec, celui-ci s'érode depuis plusieurs années. Le développement rapide de l'énergie renouvelable fait chuter les prix de l'électricité en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, mettant fortement à risque la compétitivité de nos tarifs.

L'augmentation proposée des tarifs d'électricité constitue une véritable menace pour la vitalité financière des industries, la santé de l'économie, l'emploi et l'attrait du Québec en matière d'investissements. Cela minera la compétitivité des industries québécoises dans un contexte où elles doivent déjà conjuguer avec une concurrence étrangère de plus en plus forte.

Des propositions concrètes

En vue de l'étude détaillée du projet de loi 69 en commission parlementaire, l'ACEQ invite les parlementaires à reconsidérer certains éléments du projet de loi. Ses membres conviennent de l'opportunité que représente pour le Québec la transition énergétique et ils sont conscients que celle-ci crée une pression sur les tarifs d'électricité. Le défi est toutefois d'assurer que ces tarifs soient prévisibles, transparents et qu'ils s'appuient sur les coûts réels assumés par Hydro-Québec, incluant un profit raisonnable pour la société d'État.

Plus précisément, l'ACEQ propose principalement :

1. De préserver le statu quo quant à l'indexation de l'électricité patrimoniale, jusqu'à ce que le gouvernement mandate la Régie de l'énergie d'établir son coût réel.
2. De centrer la mission de la Régie de l'énergie sur l'établissement de tarifs basés sur les coûts réels, incluant un profit raisonnable pour Hydro-Québec.
3. De s'assurer qu'Hydro-Québec justifie ses demandes tarifaires en se basant uniquement sur ses coûts réels, incluant un profit raisonnable pour cette dernière.
4. De préserver une transparence et une surveillance adéquates dans l'octroi de nouveaux contrats d'approvisionnement par Hydro-Québec afin d'assurer des coûts compétitifs.

Citation

« La compétitivité du Québec est en jeu. Nous ne demandons pas une faveur au gouvernement, mais simplement que les tarifs soient fixés de façon cohérente, transparente et prévisible. Si l'accès à une énergie abordable et basée sur ses coûts réels est menacé, le Québec perdra un de ses avantages concurrentiels les plus significatifs. Le regroupement de nos organisations démontre l'importance de l'enjeu pour le tissu économique du Québec. Il est encore temps pour le gouvernement de corriger le tir en accueillant nos propositions, qui rejoignent les intérêts de centaines de milliers de travailleurs. »

- Jocelyn B. Allard, président,
Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

— 30 —

Pour tout renseignement

Sabrina Martin, TACT
418 515-3632, smartin@tactconseil.ca

Source

L'Alliance pour la compétitivité énergétique du Québec regroupe

- Conseil du patronat du Québec
- Manufacturiers et Exportateurs du Québec
- Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité
- Association de l'aluminium du Canada
- Conseil de l'industrie forestière du Québec
- Association canadienne de l'industrie de la chimie